



Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N°3



VIE CITOYENNE

SERVICES PUBLICS

VIE ÉCONOMIQUE

Dossier sur l'eau :
Suite

TERRITOIRES & PROJETS

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

CULTURE, SPORT & PATRIMOINE

TRIBUNE LIBRE

JANVIER/FÉVRIER 2015

MAIRIE

Place du 19 Mars 1962
31880 La Salvetat Saint-Gilles
mairie@lasalvetat31.com

ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

Mme Christine SABLÉ
csable@lasalvetat31.com
Mme Isabelle SCHILTZ
ischiltz@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.00

AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE
phouzelle@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.19

POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS
Mme Séverine LE BOLLOCH
M. Ludovic TOMCZAK
police.municipale@lasalvetat31.com
Tél. 05.61.06.18.36

SECRÉTARIAT DU MAIRE, ÉLECTIONS, PETITE ENFANCE

Mme Élodie DESPAX
ecalmettes@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.04

URBANISME

Mme Isabelle LATOUR
ilatour@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.01

TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD
mblanchard@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.03

CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON
spignon@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.16

COMMUNICATION, FESTIVITES, MARCHÉ PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX
efelix@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.07

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, RÉSERVATION SALLES

Mme Christine DROUAUD
cdrouaud@lasalvetat31.com
Tél. 05.61.85.97.47

RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY
ccampourcy@lasalvetat31.com
Mme Sylvie MARTET
smartet@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.18

FINANCES

Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité

Mme Nathalie TISSERAND
ntisserand@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.10

Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER
scorbier@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.09

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER
itripiet@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.08

ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS
emploi.lasalvetat@wanadoo.fr
Tél. 05.61.07.53.11

Informations

Collecte des encombrants

A partir de Janvier 2015, la collecte des encombrants aura lieu tous les 1^{ers} mardis du mois, sauf exception.

Le nombre de places est limité, il vous faut vous inscrire au plus tard le mercredi précédant la collecte, avant 11h (dans la limite des places disponibles), au 05.62.13.24.03.

Pharmacies de garde

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le 32 37 (0.34 €/min).

39 66 « Allo Docteur »

Le « 39 66 » permet de joindre un médecin de garde en dehors des horaires de cabinet. Ce nouveau numéro est ouvert du Lundi au Vendredi de 20h à 8h, et 24h/24h les week-ends et jours fériés.

Stationnement

Le stationnement est interdit le samedi matin de 5h30 à 14h sur les places de parking de Boris Vian réservées au marché plein vent.

Nouvelle activité

EURL GALONIER

PEINTURE, ELECTRICITE, PLACO,
CLOISON MOBILE...

27 rue du Puymorens

31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES

Tél. 06 09 71 61 42

galonier.eurl@free.fr

Directeur de publication : M. François ARDERIU
Comité de rédaction : Nathalie KIERASINSKI,
Elsa FELIX et les membres de la Commission
Communication : Joël BAROIS, Thierry
BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU,
Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle
BARRES

Crédits photos : Mairie
de la Salvetat Saint-Gilles,
www.fotolia.com

Création/impression :

edit:pub
matière à penser



Imprimé sur papier recyclé

Sommaire

Edito



SALVETAT PRATIQUE 2

VIE CITOYENNE 4

Aide au permis de conduire : des promesses aux actes	4
Nouveaux citoyens	4
Flash back 11 novembre	4

SERVICES PUBLICS 5

Compte rendu succinct du Conseil Municipal : 23 octobre 2014	5
Election du Conseil Municipal des Jeunes	6
Calculateur d'itinéraire Tisséo	7
Elections	7

VIE ÉCONOMIQUE 8

Augmentation du prix de l'eau	8
Eclairage public	8

TERRITOIRES & PROJETS 9

Station d'épuration : épisode 2	9
---------------------------------	---

VIE LOCALE / CADRE DE VIE 10

Les dernières manifestations	10
Centre Social	11
Association Entraide Partage et Travail	12
Forum Solidarité	12
Association des Secouristes Croix Blanches	13
Eclaireurs et Eclaireuses de France	13

CULTURE, SPORT & PATRIMOINE 14

Compagnie de Théâtre Le Préau	14
Atelier Jeune Théâtre	14
Carnaval	15
Traits & Couleurs	15
Viet Vo Dao	15
Ouest Toulousain Basket	16
Handball Club La Salvetat	17
Club VTT Salvetaïn	17
Souvenir Français	17

TRIBUNE LIBRE 18

Expression libre	18
La parole aux Salvetaïns	19

AGENDA 20



Chers concitoyens,
Au nom du Conseil Municipal et des services de notre ville, je vous transmets nos vœux les plus chaleureux en ce début d'année 2015.

Pour la commune, cette année verra le démarrage de nombreux chantiers que nous avons entrepris, parmi lesquels nous pouvons citer :

- l'agrandissement de l'école maternelle Marie Curie avec l'aménagement d'une septième classe,
- la reconstruction des vestiaires et tribunes du stade,
- l'aménagement routier du rond point à l'intersection des avenues de Gascogne et du Grand Bois,
- le nouveau service public que constituera le « Relais Assistantes Maternelles » à proximité de l'espace Boris Vian,
- la création d'une zone de loisirs avec les jardins familiaux en bordure d'Aussonnelle,
- une nouvelle salle municipale sur l'avenue de Gascogne,
- les premières réunions de travail et réalisations du Conseil Municipal des Jeunes.

Tous ces chantiers, qu'il s'agisse de nouveautés ou bien de réhabilitations d'équipements existants parfois vétustes, sont nécessaires afin de répondre aux besoins liés à la croissance de La Salvetat Saint-Gilles et visent une dynamique et une modernité que nous souhaitons installer.

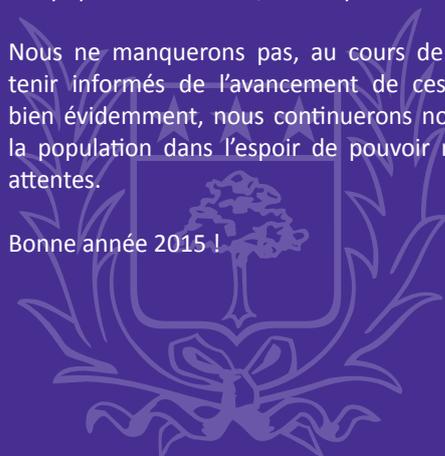
Notre vœu pour la commune consiste à revenir à une évolution douce de la population permettant aussi bien l'accueil des nouveaux habitants dans les meilleures conditions possibles que le respect de ceux installés depuis longtemps.

C'est un choix politique sage, équilibré et réaliste, cohérent avec le « Bien Vivre » que nous défendons, et qui s'inscrit contre la croissance acharnée que nous avons connue, faite au détriment des populations futures, et irrespectueuse du lien social.

Nous ne manquerons pas, au cours de cette année, de vous tenir informés de l'avancement de ces différents projets et, bien évidemment, nous continuerons notre travail d'écoute de la population dans l'espoir de pouvoir répondre à vos réelles attentes.

Bonne année 2015 !

Votre Maire,
François ARDERIU



Aide au permis de conduire : des promesses aux actes

Lutter contre le chômage, favoriser l'emploi des jeunes avec la Mission Locale et faire preuve de solidarité.

Elue depuis peu, soucieuse de respecter ses promesses électorales, notre Equipe a voulu permettre à nos jeunes en recherche d'emploi et inscrits à la Mission Locale, la possibilité d'avoir le permis de conduire. Pour notre commune la quasi carence en matière de transport est un véritable fléau pour les demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, le chômage des moins de 25 ans est un réel défi pour la Société.

Pour les jeunes, l'entrée dans la vie active s'est transformée en véritable parcours du combattant. L'urgence d'agir n'étant plus à démontrer, aussi nous avons décidé,

en partenariat avec la Mission Locale, de financer l'intégralité du permis de conduire à ces jeunes Salvétains, action qui se poursuivra jusqu'à la fin de notre mandat. Cette action n'impute pas le budget de la Commune puisque les élus de l'actuelle majorité ont fait le choix de diminuer leur indemnité et de supprimer 2 postes d'adjoints ; ce qui permettra d'ici la fin de l'année à 12 jeunes de démarrer leur apprentissage au permis de conduire, en contrepartie de quoi 70 heures de travaux d'intérêts communaux ou associatifs leurs seront demandés.

Heureux d'avoir mené rondement ce projet, nous souhaitons bonne chance et pleine réussite à nos jeunes.



Mairie de la Salvetat Saint-Gilles : signature des conventions entre la Mairie, la Mission Locale, l'Auto-école



Les jeunes Salvétains concernés par la prise en charge du permis de conduire mercredi 29 octobre 2014

Nouveaux citoyens



Dans la vie de chaque être humain, il y a des moments importants qui sont des étapes qui marquent à jamais la vie de celui-ci.

C'est un de ces moments que la municipalité, représentée par Mme Naïma LABAT et M. Thierry BERGOUIGNOU, maires adjoints, eurent l'honneur et la joie de partager le 20 novembre 2014, dans les salons de la Préfecture de Toulouse. Ce jour-là, le Préfet de Haute-Garonne, représenté par le Sous-Préfet

de MURET, M. François BEYRIES recevait les nouveaux citoyens (dont faisait partie Mme Fouzia SEDDIKI), qui avaient demandé la nationalité française.

Ainsi, devant une assemblée nombreuse et lors d'une cérémonie digne et émouvante, Mme Fouzia SEDDIKI

s'est vue remettre les papiers officiels, la reconnaissant comme citoyenne française de plein droit.

La municipalité, par la présence de ses élus, a voulu montrer son soutien lors de cette démarche et toute sa reconnaissance. M. François ARDERIU, Maire de la Salvetat Saint-Gilles a également tenu à rencontrer Mme Fouzia SEDDIKI, lors de son passage en mairie, afin de la féliciter.

Flash back 11 novembre

Comme chaque année, de nombreux Salvétains se sont retrouvés pour se souvenir et ne pas oublier le 11 novembre 1918, jour de l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Il s'agissait d'en commémorer le 96^{ème} anniversaire. Cette année 2014 est une année particulière car elle est la 100^{ème} depuis le déclenchement de ce conflit meurtrier qui a fait des millions de morts de part et d'autre. Ne les oublions pas !



Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 23 octobre

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal du 23 Octobre 2014 est consultable en mairie.

DÉCISIONS DU MAIRE. Je vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), j'ai été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

- **2014-49 du 22 septembre** : modification du tarif des droits de stationnement pour les gens du voyage : le tarif des droits de stationnement est fixé à 2,50 € par jour par place de stationnement.
- **2014-50 du 22 septembre** : contrat de prestations de gestion des animaux en ville – SACPA : montant pour les communes de plus de 1 000 habitants : 1,044 €/an/habitant.
- **2014-51 du 26 septembre** : annulation du contrôle technique pour la construction d'une crèche - QUALICONSLT : pas de facturation supplémentaire.
- **2014-52 du 26 septembre** : annulation de la mission SPS pour la construction d'une crèche – QUALICONSLT : pas de facturation supplémentaire.

CRÉATION ET DÉCLARATION DE VACANCE POUR DEUX POSTES. Monsieur le Maire demande l'autorisation de créer un poste et de déclarer vacants deux postes : un agent de maîtrise principal à temps complet déjà créé, à déclarer vacant, et un attaché principal territorial à temps complet à créer et à déclarer vacant.

POUR : 21, CONTRE : 7 (Ms DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSSES, Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT), ABSTENTION : 0

MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR LE POSTE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL. Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 26 mars 2012 le régime indemnitaire des agents de La Salvetat Saint-Gilles a été remanié ; il concerne l'ensemble des filières (administrative, technique ...) et couvre tous les cadres d'emplois de la commune.

Or, par délibération du 23 septembre 2014, un poste d'ingénieur territorial (Filière technique : catégorie A) a été créé et il convient donc de modifier le régime indemnitaire afin de permettre à l'agent concerné de bénéficier des primes et indemnités de cadre d'emploi :

- Primes de services et de rendement
- Indemnité spécifique de service

Il s'agit pour les deux primes de taux maximal sachant que l'autorité territoriale (Maire) fixe le taux individuel par arrêté en tenant compte des responsabilités de l'agent, de son niveau d'expertise et de la qualité des services rendus.

POUR : 21, CONTRE : 7 (Ms DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSSES, Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT), ABSTENTION : 0

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA CAF 31 POUR L'ACHAT DE MOBILIER DESTINÉ AU CLAS. Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier de demande d'aide auprès de la CAF 31 pour l'acquisition de mobilier destiné au CLAS pour un montant de 10 875,15 € TTC.

Voté à l'unanimité.

AVENANTS N°3 ET 4 AU CONTRAT AVEC LÉO LAGRANGE. Par délibération en date du 10 décembre 2012, un contrat de prestations de services pour la gestion et organisation des ALAE et ALSH a été signé avec l'Eta-

blissement Régional Léo Lagrange Sud Ouest.

Pour tenir compte de la réforme des rythmes scolaires, ce contrat a été modifié par les **avenants n°1 et 2** portant le montant annuel du marché à 622 621,58 € TTC. A partir de la rentrée 2014, la commune a décidé d'ouvrir la restauration scolaire le mercredi midi. Des équipes d'animation étant prévues pour assurer l'encadrement des enfants entre 12 heures et 13 heures 30, il convient de modifier le contrat par avenants pour intégrer cette prestation supplémentaire.

L'avenant n°3, relatif au 4^{ème} trimestre 2014, compte tenu des effectifs des quatre écoles et du nombre d'animateurs affectés, établit le coût supplémentaire à 2 847,63 € TTC.

L'avenant n°4, établit un coût supplémentaire annuel, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour un montant de 6 712,26 € TTC.

POUR : 21, CONTRE : 7 (Ms DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSSES, Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT), ABSTENTION : 0

STATION D'ÉPURATION. Monsieur le Maire rappelle que le 10 septembre 2014, nous avons rencontré Monsieur Pierre IZARD, Président du SMEA 31, afin de lui faire part de nos fortes réserves sur le projet retenu de la mise en place et de la construction de la station d'épuration intercommunale de La Salvetat St-Gilles. Monsieur le Président nous avait ensuite demandé par courrier de formaliser l'ensemble de ces observations par délibération au Conseil Municipal et de nous positionner précisément sur la poursuite de cette opération dans sa configuration actuelle. Monsieur le Maire propose donc de délibérer sur l'ensemble des éléments suivants :

En premier lieu, le réseau de transfert qui doit transiter par l'avenue des Pyrénées, RD 82, traverse une zone fortement urbanisée et est situé par ailleurs sur une départementale qui enregistre une circulation intense (+ 10 000 véhicules/jour). De ce fait, les travaux vont générer de fortes nuisances sonores pour les riverains et une substantielle problématique de transport (mise en place de déviation). C'est la raison pour laquelle je vous propose une autre alternative, plus soucieuse de l'environnement, moins coûteuse sur le plan financier. Dans l'hypothèse où ce cheminement par les berges du Vidaillon et de l'Aussonnelle ne conviendrait pas en amont de La Salvetat ; le réseau pourrait, à l'entrée de la commune, bifurquer vers la rue des Amandiers et emprunter l'ancien chemin rural de La Salvetat à l'Isle Jourdain, et ce, jusqu'à l'Aussonnelle, pour ensuite suivre la rive droite de celle-ci via le chemin de la Tuilerie jusqu'à l'ouvrage d'art, situé sur la RD 42, avenue du Vallon, pour s'intégrer sur le réseau gravitaire créé en attente, puis traverser la rivière et reprendre le tracé du projet initial, rive gauche, jusqu'à la station d'épuration actuelle, pour rejoindre la station d'épuration (voir plan). Cette solution permettrait ultérieurement à la commune de pouvoir créer, le long de l'Aussonnelle, un chemin piétonnier cycle, tout en permettant l'accès aux engins du SMEA 31 pour l'entretien et la réparation du futur réseau. De plus, cet investissement aurait l'avantage de se situer dans la continuité de la trame verte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Toulouse.

Le fait qu'une partie du réseau se trouve en zone inondable ne devrait pas poser de problème particulier sur le plan réglementaire puisqu'une partie du tracé actuel est déjà en zone inondable. Cette proposition éviterait aussi de placer en plein centre-ville, une lyre dont on sait qu'elle pourrait engendrer de lourdes nuisances olfactives et sonores pour les riverains qui y sont fermement opposés.

En **second lieu** et cela a été soulevé par le commissaire enquêteur dans ses conclusions et ses réserves, le SMEA 31 n'a pas donné suffisamment de détails sur la non-faisabilité financière et technique du transfert des effluents vers la station de Seilh. Le Conseil Municipal souhaiterait disposer d'informations exhaustives à ce sujet.

En **troisième lieu**, le projet de la STEP dans son dimensionnement actuel n'intègre pas les effluents des communes de Bonrepos-sur-Aussonnelle, de Fontenilles (Bourg et les Genêts) ainsi qu'une partie de la commune de Plaisance du Touch (plateau de la Ménude).

Dans ces conditions, la commune souhaite connaître l'impact financier de l'entrée future de ces communes dans le projet élaboré par le SMEA et s'interroge sur sa participation financière en terme d'investissement notamment quant à l'évolution de la taxe d'assainissement.

De plus, le projet actuel qui prévoit le transfert des eaux usées de Fonsorbes Cantelauze (soit 1 500 équivalents habitants) en première phase n'intègre pas la capacité résiduelle réelle de la STEP existante.

En effet, celle-ci calibrée pour 7 500 équivalents habitants se trouve en certaine période (février et mai 2014) entre 76 et 81 % de sa capacité, et ce sans tenir compte de la forte urbanisation en cours de certains quartiers de la commune (259 logements seront livrables dans le dernier trimestre 2015). Comment, dans ces conditions, faire en sorte que la station d'épuration de La Salvétat St-Gilles puisse intégrer les 1 500 équivalents habitants de Cantelauze en respectant les normes de rejet. Enfin, reste la problématique du terrain acheté par le SMEA 31 sur la commune de La Salvétat Saint-Gilles dans le secteur de Taure (parcelles AD 3 et 153) pour implanter la futur STEP.

A ce sujet, la ville de La Salvétat Saint-Gilles est à la recherche d'un terrain pour la mise en place d'une aire d'accueil des gens du voyage et se trouve disposée à négocier le rachat des terrains d'implantation en question.

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 5 (Ms DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, Mmes FALIERES, PETIT), POUR : 21, CONTRE : 2 (M. CESSSES, Mme MEYER), ABSTENTION : 0

AVENANT A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL (ROND POINT RD 37 E). Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 10 décembre 2013, le Maire de la commune de La Salvétat St-Gilles avait signé une convention d'occupation du domaine public départemental pour la mise en place du rond-point situé à l'intersection de la RD 37 E et de la RD 65. Le montant estimé des travaux était de 174 735.60 € TTC. Après ouverture des plis, il s'avère que le montant des travaux est de 204 979.46 € TTC. Il convient donc de modifier cette convention par avenant et d'autoriser le Maire à signer

cet avenant portant modification financière.

POUR : 27, CONTRE : 1 (M. CESSSES), ABSTENTION : 0

MODIFICATION PAR LE SDEHG DE L'AVANT PROJET SOMMAIRE DE L'OPÉRATION : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU GIRATOIRE SITUÉ À L'INTERSECTION DE L'AVENUE DE GASCOGNE ET L'AVENUE DU GRAND BOIS.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune, le SDEHG a réalisé l'Avant Projet Sommaire de l'opération suivante :

Il s'agit des travaux d'éclairage public du giratoire situé à l'intersection de l'Avenue de Gascogne (RD 65) et de l'Avenue du Grand Bois (RD 37 E) ; Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- TVA (récupérée par le SDEHG).....9 986 €
- Part SDEHG 28 089 €
- Part restant à la charge de la Commune (ESTIMATION) 27 925 €

Total..... 66 000 €

Le Maire demande l'autorisation d'engager la commune sur la participation financière restant à sa charge.

POUR : 27, CONTRE : 1 (M.CESSSES), ABSTENTION : 0

INFORMATIONS. 1/ Modification du Plan Local d'Urbanisme : la commune envisage la modification du PLU pour le mettre en compatibilité avec le SCOT du Grand Toulouse et la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renové). Ces modifications porteraient sur une relecture et réécriture de la partie réglementaire.

2/ Fin de détachement. Il a été décidé de mettre en œuvre la procédure légale de fin de détachement de l'actuel D.G.S, sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services. Celui-ci est détaché sur cet emploi depuis le 1^{er} octobre 2001, respectivement renouvelé pour des périodes de 5 ans, les 1^{er} octobre 2006 et 1^{er} octobre 2011. La présente information est faite dans les conditions prévues par l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Cette mesure prendra effet le 1^{er} jour du 3^{ème} mois suivant la présente information soit à compter du 1^{er} janvier 2015.

3/ Recours en annulation des élections. Par un jugement rendu le 19 juin 2014, le tribunal administratif de Toulouse a rejeté la protestation électorale tendant à l'annulation des opérations électorales qui se sont tenues les 23 et 30 mars 2014 à La Salvétat St-Gilles. En date du vendredi 17 octobre, la commune a été notifiée qu'un recours en Conseil d'Etat a été formé à l'encontre de cette décision par M. Philippe Dauvel, tête de liste « La Salvétat Ensemble ».



Election du Conseil Municipal des Jeunes

Voici la liste des enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes :

Collège : Léo Besançon, 6^{ème} - Gabriel Guiral, 5^{ème} - Antoinette Soucheleau, 4^{ème}.

École Condorcet : Mathis Cosme - Chloé Moreaux - Capucine Castets - Nicolas Goyette - Eloise Gayné - Maxime

Moretto.

École des trois chênes : Jibril Dria - Diana Zaoui - Léna Monlouis-Bonnaire - Fabrice Larionoff - Mathys Virin - Victoire Dubois.

La première réunion du CMJ se tiendra en janvier 2015.

Le calculateur d'itinéraire TISSÉO

La page transport du site de la commune (<http://www.lasalvetat31.com/transports.htm>) a été complètement modifiée afin de tenir compte d'un nouvel élément : le calculateur d'itinéraire de TISSÉO appelé CIMM. Le calculateur d'itinéraire permet de porter à la connaissance de l'utilisateur toutes les informations concernant un trajet souhaité. Il suffit de renseigner les lieux

de départ et d'arrivée, d'indiquer la date et l'heure et enfin de sélectionner son mode de transport. Il calcule les trajets optimaux en fonction des choix d'horaire et de mode de transport, en combinant les transports en commun (réseau Tisséo et bus communaux type Tamtam (agglomération du Muretain), réseau départemental Arc-en-Ciel, réseau régional routier et ferré), le vélo

(personnel ou Vélô Toulouse), et la voiture en complément des transports en commun. De plus, si l'utilisateur souhaite effectuer un calcul d'itinéraire hors du périmètre de la CIMM, alors le formulaire lui propose de faire une recherche dans toute la région Midi-Pyrénées. Il est ainsi redirigé vers le calculateur d'itinéraire régional mobimipy.fr qui couvre tout Midi-Pyrénées.

Elections : re-découpage des bureaux de vote

Les élections départementales (anciennement appelées cantonales) se dérouleront le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

La croissance de la population a rendu le nombre d'électeurs trop important pour certains bureaux de vote, en effet trois d'entre eux possédaient un effectif supérieur à 1000 électeurs. Pour cette raison et afin d'appliquer la consigne préfectorale qui recommande 800 électeurs environ par bureau de vote, il a été nécessaire d'en créer deux nouveaux.

Le bureau 4 qui sera situé à la salle annexe Boris Vian pour le secteur situé entre les avenues du Château d'eau et des Italiens.

Le bureau 8 qui sera situé au centre de loisirs pour le secteur Vallon / Tuilerie / Ste Germaine / Goutille ainsi que les impasses situées de part et d'autre de l'avenue de Gascogne.

La Salvetat Saint-Gilles comptera ainsi 8 bureaux de vote :

Bureau 1 : salle du Conseil Municipal, Mairie, Pl. du 19 Mars 1962

Bureau 2 : école Marie Curie, Avenue du Château d'Eau

Bureau 3 : école Condorcet, Avenue des Hospitaliers

Bureau 4 : salle annexe Boris Vian, Avenue du Château d'Eau

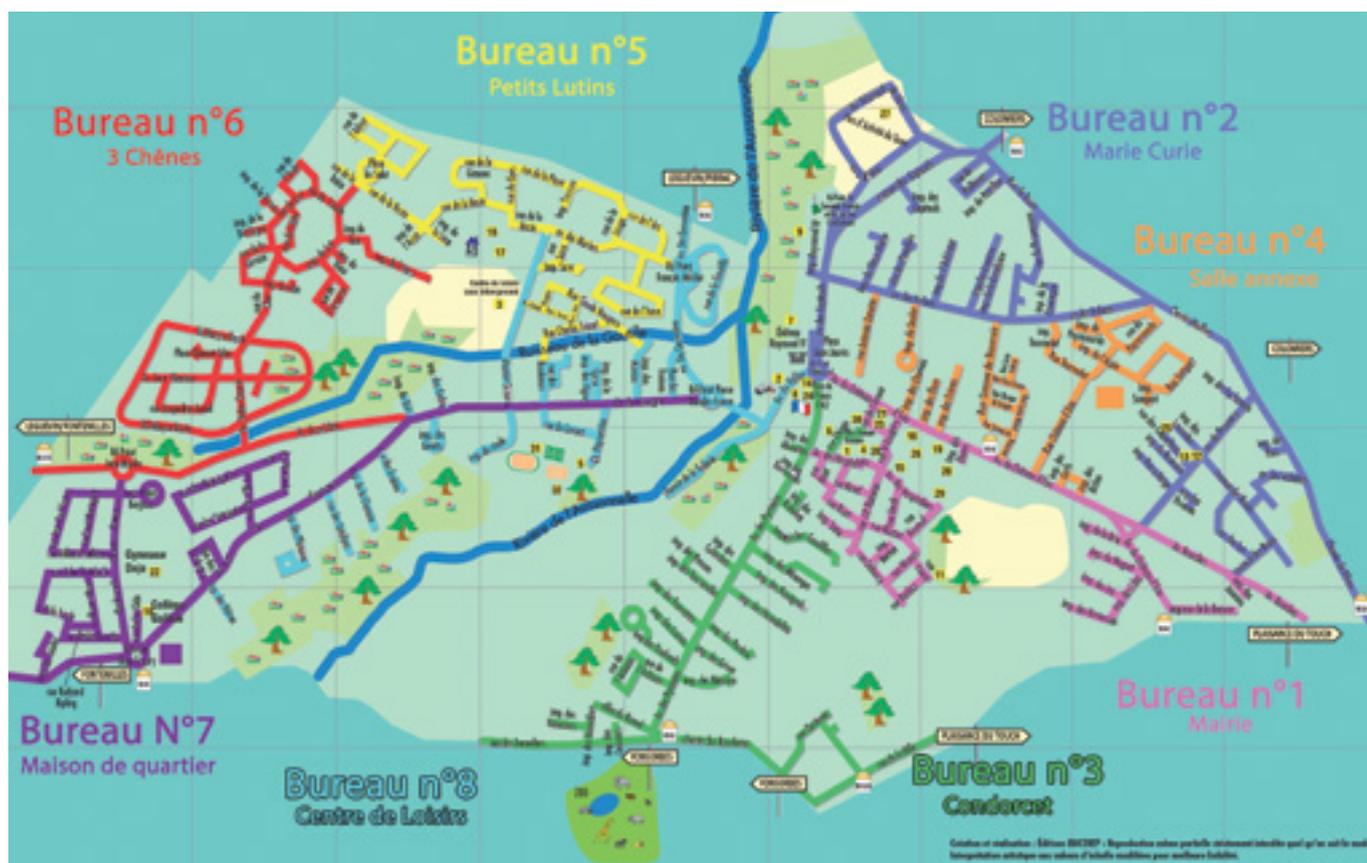
Bureau 5 : école Petits Lutins, rue de la Neste

Bureau 6 : école Trois chênes, rue de la Neste

Bureau 7 : maison de quartier, rue de la Neste

Bureau 8 : centre de loisirs, chemin du Cézérrou

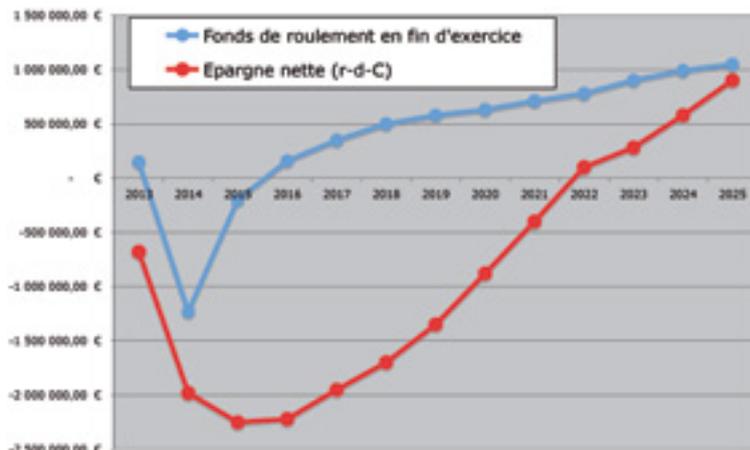
Tous les électeurs concernés par ces changements recevront une nouvelle carte avant les élections du mois de mars.



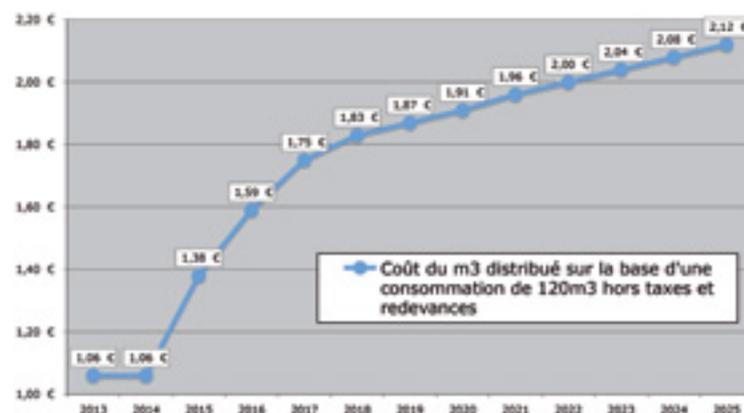
Prix de l'eau : augmentation pour 2015

En 2015, le prix du prélèvement d'eau va augmenter de 30%, il va passer de 1,06 € le m³ à 1,38 € sur une base de 120 m³ (consommation moyenne par foyer). La raison principale de cette augmentation est un fond de roulement très insuffisant pour couvrir les coûts d'approvisionnement en eau brute (cf Graphique 1). Pendant des années, l'ancienne équipe municipale a accepté un prix de l'eau beaucoup trop bas, ce qui conduit aujourd'hui à cette brusque augmentation. Nous avons déjà obtenu auprès du SMEA31 (Syndicat mixte d'eau et assainissement en charge de la compétence de l'eau) une réduction de l'augmentation prévue. Cela veut dire qu'il y aura d'autres augmentations à prévoir pour les années à venir pour permettre d'équilibrer les finances à partir de 2021. (Graphique 1)

En revanche, le coût d'assainissement n'augmentera que de 2,2%. Cela permettra d'amortir l'augmentation de la facture globale (eau et assainissement) pour les usagers. Depuis cette mauvaise surprise, nous avons redoublé de vigilance envers les dépenses concernant la fourniture de l'eau et l'assainissement. (Graphique 2)



Graphique 1 : fond de roulement du budget pour l'approvisionnement en eau



Graphique 2 : prévision du prix de l'eau par m³

L'éclairage public – Les initiatives lancées

Un test sera lancé sur deux petites tranches de lampadaires pour remplacer les ampoules existantes par des ampoules hautes performances LED. Ce type d'éclairage pourrait significativement réduire le coût d'investissement, car il permet d'éviter de devoir changer toute la structure du candélabre. Cette approche peut être intéressante pour des installations de moins de 25 ans, car le SDEHG (Syndicat d'électricité de la Haute Garonne) ne finance pas les remplacements d'installations plus récentes. A suivre...

constaté dans la phase de planification que l'éclairage de certains quartiers était surdimensionné.

SUPPRESSION DE CERTAINS CANDÉLABRES QUI FONT DOUBLE EMPLOI. Dans le développement urbain de notre commune, certaines anciennes installations sont restées en fonction malgré l'installation de nouvelles infrastructures. Résultat : des candélabres supplémentaires sans réel besoin. Nous allons donc les supprimer après étude.

EXTINCTION DES ÉCLAIRAGES PUBLICS. Nous sommes actuellement à la recherche d'une tranche d'éclairage public (hors axes principaux) afin de conduire un test d'extinction totale entre 1h et 5h le matin. C'est une solution qui est rentable au bout d'un an. Bien évidemment cela nécessite l'accord de la population concernée et une collaboration avec les différents acteurs comme la Police Municipale et la Gendarmerie. La ville de Ville-neuve-Tolosane (31) en a déjà fait l'expérience et ne constate aucune augmentation de la délinquance ni de problèmes d'insécurité routière. 90 % des personnes interrogées étaient favorables à cette extinction.

BAISSER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS EN CONSTRUCTION. Nous avons effectivement



Sur-éclairage : Ici parking du collège



Station d'épuration (épisode 2)

Trois réunions importantes se sont tenues à ce sujet :

RÉUNION ENTRE LES HABITANTS DU QUARTIER DE LA GOUTILLE ET LES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ (14 NOVEMBRE 2014). Cette réunion a permis de clarifier la démarche de la municipalité dans ce dossier. Les détails financiers, techniques et environnementaux ont été présentés avec tous les documents factuels à l'appui. Les habitants ont eu la possibilité d'exprimer leurs préoccupations. La municipalité et les habitants ont pu conclure à une démarche commune à suivre, qui est la suivante :

- La station d'épuration (STEP) elle-même n'est pas concernée par le moratoire du projet mais seulement le réseau de transfert des eaux usées venant de Fonsorbes et la problématique de la lyre (dispositif de dégazage) en plein centre de La Salvetat.
- Il faut impérativement brancher La Salvetat à la nouvelle STEP avant d'ajouter des eaux usées venant d'autres communes. Cela évitera une surcharge de la STEP actuelle et des gênes supplémentaires pour les habitants concernés.
- Le tracé du réseau de transfert doit être reconsidéré pour éviter un poste de lyre en plein centre-ville de La Salvetat. Notre proposition est celle d'un tracé alternatif le long de l'Aussonnelle

RÉUNION ENTRE LE SMEA31 ET LES REPRÉSENTANTS DE TOUTES LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PROJET DE LA NOUVELLE STEP DITE « DÉFI AUSSONNELLE » (21 NOVEMBRE 2014).

- La Salvetat aurait pu se brancher dans le passé sur la STEP de Seilh, mais cette solution n'a pas été prise en considération à cause d'un faux chiffrage de la population de La Salvetat en 2006 (estimation à 7742 habitants

et une prévision de 9000 habitants en 2015, or nous ne sommes que 7200 aujourd'hui !). En apportant des chiffres plus réalistes sur le nombre d'habitants, nous avons demandé que la participation financière de la Salvetat pour ce projet soit revue à la baisse (44% aujourd'hui).

- Trois tracés alternatifs du réseau de transfert ont été présentés. Un de ces tracés suit pratiquement entièrement l'Aussonnelle au départ de Fonsorbes et évite donc la nécessité d'une lyre. Le coût de cette alternative est le même que celui du tracé actuel. La décision n'est pas encore prise.
- Nous avons confirmé notre souhait de la mise en place de la nouvelle STEP et le branchement des Salvetains au plus vite. Seulement après la mise en route de la nouvelle STEP, d'autres communes devraient se raccorder sur la nouvelle STEP. L'impact sur le planning global est mineur pour les Salvetains et, pour les autres communes, on l'estime de 1 à 2 ans.
- Nous avons constaté un surcoût du projet sans justification à ce jour (terrain de la STEP acheté à 450 000 € au lieu de 86 000 € estimés par les services de l'état sur recommandation de l'ancienne municipalité). Nous avons demandé des clarifications à ce sujet.

RÉUNION ENTRE LES HABITANTS DE L'AVENUE DES PYRÉNÉES ET LES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ (3 DÉCEMBRE 2014). Cette réunion a permis d'expliquer en détail aux riverains l'impact du réseau de transfert des eaux usées venant de Fonsorbes et passant via l'avenue des Pyrénées. Elle a également expliqué ce qu'est une « lyre » et son mode de fonctionnement. Les habitants ont pu partager leurs préoccupations concernant ce projet.

A suivre ...

Les dernières manifestations

Marché de Noël



Les décorations de l'arbre de Noël ont été créées par les enfants du centre de loisirs.

produits locaux (chocolat, thé, miel), divers produits régionaux, des lampes en bois flotté, des objets et stylos en bois tourné, et... nous ne pouvons pas hélas tous les citer.

Les Salvétains sont venus très nombreux et ont contribué à la complète réussite de ce nouvel évènement.

Le groupe de musiciens, les Jazz Band, a animé ce marché en

Malgré un invité imprévu et indésirable « Monsieur Le Vent », notre 1^{er} marché nocturne de Noël a pu ouvrir ses portes.

Nous avons pu installer tous les exposants qui étaient prévus initialement sous les barnums, de part et d'autre dans les trois salles de Boris Vian.

Beaucoup de créateurs ont répondu présents et la qualité de leur travail a fait la richesse de ce marché. Nous avons pu admirer des bijoux, des poteries, des peintures (sur soie, sur porcelaine, sur bois), de la mosaïque, des broderies, des chapeaux, divers types de vêtements, des

circulant de salle en salle et a attiré de nombreux passionnés par leur répertoire varié sur le thème de Noël.

L'association Atout Cœur présente a été très sollicitée pour la restauration par de nombreux participants et visiteurs.

Bien sûr, n'oublions pas le père Noël qui a ému et enchanté petits et grands.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la décoration, à l'organisation, l'installation et la sécurité ; grâce à la bonne volonté de tous, ce marché a ainsi obtenu un franc succès dans une ambiance très chaleureuse.



Noël des enfants

Les enfants ont découvert tous les animaux de la mini-ferme et ont pu pour quelques instants s'initier à la vie de petits fermiers. Ils ont profité du beau temps pour faire de belles balades à dos de poneys dans le petit bois.

En début d'après-midi les enfants ont été accueillis par les marionnettes géantes. Ils ont pu danser, chanter avec elles et

pour continuer le rêve... Ils ont été transportés dans le monde féérique du Magicien d'Oz, magnifique spectacle représenté par la compagnie Créatopia. L'arrivée du Père Noël a suscité beaucoup de joie et d'émotion.

Parents et enfants ont été enchantés par cette belle journée remplie de surprises.



Loto de l'école maternelle Marie Curie

La direction de l'Ecole Maternelle Marie Curie et le groupement de parents d'élèves élus organisent comme chaque année leur traditionnel loto permettant de récolter des fonds afin d'alimenter la coopérative scolaire et de financer des projets et sorties scolaires pour les enfants. Evénement familial, le loto est accessible aux plus jeunes avec des cartons représentant des images (petite et moyenne sections de maternelles), des cartons simplifiés (grande section de maternelle et CP), ainsi qu'aux adultes. Cette année, il se déroulera le Vendredi 30 Janvier à partir de

18h30, à la Salle des Fêtes Boris Vian. Les parents d'élèves volontaires pour aider à l'organisation sont invités à se faire connaître (confection de gâteaux, quiches, tartes ; installation de la salle ; confection des lots...).

La recherche de lots auprès des commerçants est d'ores et déjà possible.

Merci de contacter le groupement des parents d'élèves élus : parents.mariecurie.salvetat@gmail.com

Centre Social

Nouveau : braderie de la puériculture

Suite au succès de la braderie aux jouets et à de nombreuses demandes de la part des habitants, les partenaires locaux et leurs usagers se sont réunis pour la mise en place d'une BRADERIE A LA PUERICULTURE. Le CCAS, le Centre de loisirs, le CLAS, la crèche associative la Microchouette, les associations de parents d'élèves et le centre social organisent leur première braderie à la puériculture.

Elle se déroulera le Samedi 31 Janvier 2015 à la salle Boris Vian de la Salvetat St-Gilles. Cet événement permettra aux Salvetains de vendre du matériel de puériculture d'occasion et des vêtements de bébé, d'enfants (jusqu'à 10 ans) et de grossesse.

Pour connaître les jours et horaires d'inscription, contacter l'équipe du Centre Social au : 05.34.52.70.96. Les places sont réservées aux exposants Salvetains (lors de l'inscription, présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité). Une participation financière à l'inscription sera demandée à

chaque exposant. Les places sont limitées, les organisateurs arrêteront les inscriptions une fois le nombre d'exposants atteint.

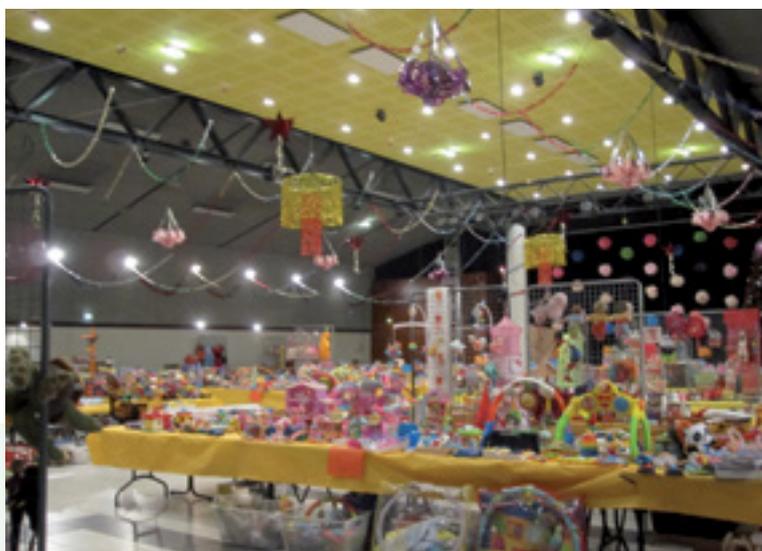


Braderie aux jouets

Pour la troisième année consécutive, la Salvetat Saint-Gilles a organisé Dimanche 30 Novembre 2014 la braderie aux jouets.

Le Centre de loisirs, la MJC, le CLAS, les associations des parents d'élèves, le CCAS et le centre social entourés de volontaires se sont mobilisés pour mettre en place cet événement qui a accueilli 52 exposants salvetains.

Les bénéfices réalisés ont servi à financer le prochain « spectacle familial en pyjama » pour les enfants de la commune.



Association Entraide Partage & Travail

Partenaire de la mairie de La Salvetat St-Gilles, l'Association Intermédiaire ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL continue sa mission : le retour des demandeurs d'emploi vers le monde du travail. L'association accueille les demandeurs d'emploi et leur propose des missions de travail ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les amener sur le chemin de l'emploi durable. Nos partenaires, les services sociaux, les municipalités mais aussi nos clients sont un soutien essentiel et participent à la réussite de notre action. Afin d'éviter les contraintes pour les utilisateurs, l'Association se charge de toutes les démarches administratives en tant qu'employeur.

Notre volonté est d'être le lien favori entre les demandeurs d'emploi du secteur et les recruteurs potentiels locaux.

Notre démarche participe ainsi au développement et à la création d'emplois de proximité et contribue ainsi à une économie différente, humaniste et solidaire.

Demandeurs d'emploi, vous cherchez du travail ? Rencontrez nous !



Dans le cadre de sa mission d'insertion, l'Association propose plusieurs ateliers sur les aspects pratiques des métiers de l'aide à domicile. Ces sessions sont aussi un lieu d'écoute, d'échanges et de valorisation personnelle pour des personnes qui reprennent ainsi confiance en elles et avancent plus sereinement vers leur insertion professionnelle.

Afin d'être au plus proche de ses salariés, l'Association anime ses ateliers dans des locaux prêtés gracieusement par les municipalités. C'est ainsi que La Salvetat nous a reçus à la salle Boris Vian le 20 novembre 2014 pour une session de formation consacrée à la « 1^{ère} visite », session animée par Marielle Ponce. En 2015, comme depuis près de vingt-cinq ans, Entraide Partage et Travail se tiendra aux côtés des demandeurs d'emploi afin de les aider et de favoriser leur insertion durable dans le milieu du travail. Fort de votre confiance dans notre démarche, l'ensemble de notre équipe, bénévoles, administrateurs, salarié(e)s vous présente ses vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2015.

Renseignements

Association agréée par la Préfecture
E.mail: contact@entraide-partage.com
Siège social: 11 rue principale - Pibrac (tel: 05 61 86 78 22)

Antenne de La Salvetat St-Gilles :
Point Emploi, avenue St-Exupéry
Tél : 05 61 06 02 75
le mardi de 9h30 à 11h30
le jeudi de 14h à 16h.

Forum Solidarité

Nos jeunes sont l'avenir et montrent leur implication dans la construction d'une citoyenneté européenne et solidaire.

Dans le cadre du jumelage La Salvetat Saint-Gilles / Campia Turzii des échanges culturels ont lieu tous les ans.

En Avril 1995 un premier voyage de jeunes français fut organisé vers Campia Turzii, en Septembre de la même année ce sont les jeunes roumains qui nous rendaient visite.

Suite à l'achat, en 1999, de la maison d'accueil pour enfants défavorisés à Vidolm, des adultes

bénévoles ont également participé à des séjours, ce qui a permis de renforcer les liens d'amitié.

Depuis, ces voyages réguliers ont acquis une telle notoriété que tous, Français et Roumains, attendent avec impatience ces moments de retrouvailles, de partages, d'amitiés et de joies.

Au fil des années, les rencontres s'enrichissent. C'est ainsi que du 11 au 19 avril 2015, nous recevrons les scolaires roumains et leurs accompagnateurs. Ils seront hébergés dans des familles salvetaines et plaisançoises.



Renseignements

Sabine BRUTUS, Tél : 05 61 07 14 64

Association des Secouristes Croix-Blanche Grand Toulouse

L'ASSOCIATION. L'association des Secouristes Français Croix Blanche est régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique le 3 mars 1898, créatrice en France du secourisme moderne, titulaire d'agrément du Ministère de l'Intérieur pour la formation aux premiers secours et aux dispositifs prévisionnels de secours.

DEVENIR SECOURISTE. Vous avez envie d'aider, vous êtes tenté(e) par le secourisme et vous vous demandez en quoi consiste l'engagement dans une association de secourisme ? Combien de temps ça va vous prendre ? A partir de quel âge est-il possible de s'engager ? Est-on lié pour la vie à l'association ?

Vous trouverez toutes les réponses à ces questions à notre

permanence qui se tient au 28 avenue du Château d'Eau (au-dessus de la Poste) les lundis et jeudis de 17h30 à 19h.

Venez nous rejoindre, l'équipe est prête à vous accueillir !



Renseignements

M. Georges MENDEZ – Président de l'Association

Tél. : 06 23 77 86 21

Mail : asfcb.gt@orange.fr

Eclaireurs et Eclaireuses de France



Le groupe Paul-Emile VICTOR des Eclaireuses et Eclaireurs de France vous donne rendez-vous pour son **Loto**, qui aura lieu à la **salle Boris Vian le 21 mars 2015**.

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont un mouvement de scoutisme laïque. Nous accueillons tout au long de l'année, ainsi que pendant les vacances de printemps et d'été, des enfants de tous âges : Lutins (6-8 ans), Louveteaux (8-10 ans), Eclés (11-15 ans) et Aînés (16-18 ans). Au programme, activités de plein air et de pleine nature, petits et grands jeux, apprentissage de la vie en collectivité, de l'autonomie et de l'entraide.

Nous finançons la formation BAFA de nos animateurs, en échange de leur engagement et de leur bénévolat.

Nos Aînés sont engagés dans divers projets dont un voyage au Japon à l'occasion du rassemblement mondial de l'été prochain, et les bénéfices du Loto serviront aussi à financer ce voyage.

Venez nombreux les aider, en passant une bonne soirée !

Compagnie de Théâtre le Préau

La compagnie de théâtre LE PREAU, ouverte aux jeunes et aux adultes, a déjà dix ans ... Les spectacles y sont mis en scène par Annick Bruyas, auteur et metteur en scène professionnelle.

Pour les jeunes, pas de groupe d'âge, chacun s'inscrit selon l'horaire qui lui convient, le lundi ou le vendredi de 18h à 19h30.

Ados : lundi 19h30 à 21h.

Un seul groupe adulte cette année, le mardi de 21h à 23h : nous tentons l'expérience, comme il y a dix ans, de monter un spectacle d'extérieur, au titre (encore provisoire) « Côté Jardin ».

Par ailleurs, **deux stages** pour les adultes qui veulent essayer ou progresser : les 21 et 22 février, et les 26 et 27 avril.

Nous accueillons régulièrement des troupes au Préau, spectacles amateurs ou répétitions publiques professionnelles. **Le 21 février, par exemple, nous recevrons la Compagnie toulousaine « Mesdames A » qui viendra roder sa dernière création.**



Le fameux « préau » d'où la compagnie tire son nom

Renseignements

LE PREAU, 11 rue de la Pique - La Salvetat St-Gilles
Tél. 06 64 15 98 59, www.facebook.com/TheatrelePreau

Atelier Jeune Théâtre

La soirée improvisation du 18 octobre dernier, organisée par les AJT a remporté un vif succès.

Le spectacle a beaucoup plu par son concept et sa mise en scène :

- mise en place d'un ring,
- une équipe de jeunes motivés,
- un arbitre redoutable ...

La partie chant s'est également très bien intégrée à la soirée. Elle a permis de se détendre en musique.

Dès leur arrivée les spectateurs ont été mis à contribution pour choisir les thèmes d'impro.

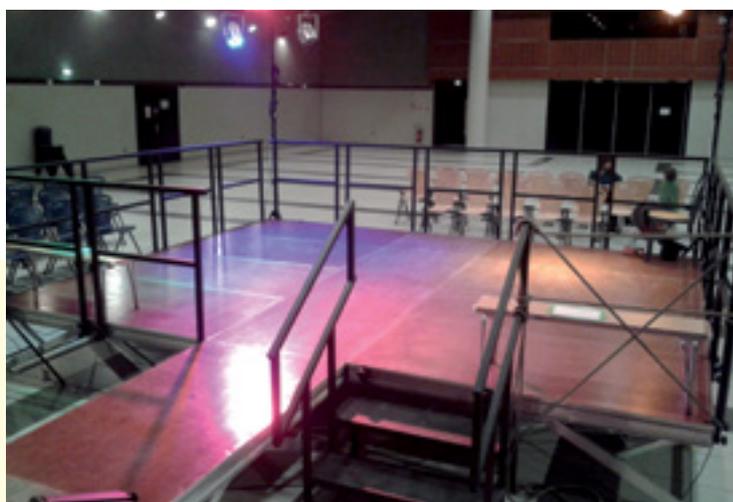
Ce fut une première et ce ne sera pas la dernière ! Vu le succès rencontré, nous comptons bien réitérer l'évènement.

En attendant le prochain match, nous vous donnons rendez-vous pour les portes ouvertes le 18 janvier 2015 à 14h30, à la salle Boris Vian. Ce sera l'occasion de découvrir les coulisses des ateliers et partager la galette des rois.

Nous vous rappelons que cet après-midi convivial est ouvert gratuitement à tous, adhérents ou non.



Préparation au match



Ring

CARNAVAL

Cette année le choix du thème du carnaval est le FAR WEST. Rendez-vous le 28 mars 2015 !

PROGRAMME :

- 13h : maquillage, collège et Centre de Loisirs
- 14h : départ du collège vers le Centre de Loisirs
- 15h : départ du cortège au Centre de Loisirs

De nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'après-midi. N'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour de plus amples informations.

A vos chapeaux et à vos plumes !

Traits & Couleurs



atelier associatif

Beaucoup de changement cette année... Un nouveau bureau, une nouvelle animatrice, un nouveau logo.

L'équipe récemment élue est heureuse de prendre ses fonctions avec l'aide de l'ancien bureau qui s'avère un soutien indispensable et efficace.

Notre nouvelle animatrice Valérie Vernhet, diplômée en Arts Plastiques et Appliqués et en Histoire des Arts, met son cœur et sa passion à transmettre son savoir lors de nos ateliers salle Boris Vian. Nous la remercions du logo qu'elle a concocté, tout en couleurs, signifiant, empreint de générosité et d'une réelle vision artistique.

Notre association organisera comme d'habitude, une exposition de dessin/peinture qui se déroulera du samedi 14 au mercredi 18 mars 2015 espace Boris Vian. L'invité d'honneur, Jacques Mayos vous charmera avec sa technique à l'huile au couteau.

Venez nous rejoindre pour dessiner, peindre, développer vos compétences artistiques (un cours d'essai gratuit vous sera proposé) et bien sûr... partager du bon temps à La Salvetat Saint-Gilles.

Viet Vo Dao



Avec la collaboration de la municipalité, L'A.S.A.M.V. organisera la 9^{ème} nuit des arts martiaux de La Salvetat St-Gilles, le samedi 28 Février 2015 à partir de 19h00.

Des grands spécialistes, maîtres de différentes disciplines feront le déplacement pour vous offrir de belles démonstrations.

A cette occasion, vous découvrirez : le Viet Vo Dao, le Karaté, le Judo, le Tae Kwon Do, les Arts Martiaux Artistiques, la Capoeira, la Boxe Thaïlandaise, le Tai Chi Chuan, le Body-Viet, le Nunchaku de combat et un spectacle de casses. Un champion du monde sera présent, surprise !

L'entrée sera gratuite, une buvette sera à votre disposition sur place.

Nous vous attendons nombreux, invitez votre famille, vos amis et collègues à cette magnifique soirée.



Renseignements

Contactez Fouad, au 06 13 82 81 38 ou par mail à asamv@aliceadsl.fr



Un démarrage réussi pour l'Ouest Toulousain Basket

Votée en début d'année 2014, la fusion de l'US Plaisance Basket et de l'Avenir Fonsorbaïs Basket a donné naissance à l'Ouest Toulousain Basket. Même si les deux clubs collaboraient étroitement depuis près de 4 ans, restait à organiser et à réussir le démarrage opérationnel de la saison 2014-2015, saison inaugurale pour l'OTB. C'est maintenant chose faite : les 550 adhérents et les 40 équipes du club sont maintenant lancés sur leurs créneaux d'entraînements et leurs championnats respectifs.

Sur le plan de l'effectif, les équipes se répartissent entre le mini-basket (enfants de moins de 11 ans), les jeunes (11-19 ans) et les séniors. Le minibasket compte 205 licenciés répartis en 15 équipes. Les 15 équipes jeunes regroupent 176 licenciés. Les 174 adultes restants sont soit joueurs dans l'une des 7 équipes séniors en compétition, soit joueurs en basket loisir (3 équipes), soit dirigeants contribuant à l'encadrement des équipes, à l'arbitrage des matchs ou à la gestion du club. L'effectif global est en progression (+30 par rapport à l'effectif USP+AFB de la saison 2013-2014). **L'OTB est, en effectif, le 1^{er} club de basket de la région Midi-Pyrénées et l'un des 10 plus gros clubs français.**

Sur le plan sportif, l'objectif premier du Club est d'amener les jeunes formés au club à évoluer au sein des équipes séniors du club. Pour l'atteindre, un maximum d'équipes jeunes doit évoluer au niveau régional. Ce début de saison est une belle réussite puisque 6 équipes jeunes représenteront le club au niveau élite région (sur 8 possibles). Le tableau aurait même pu être meilleur si les U17-cadets avaient intégré le Niveau 1 régional (mais il leur a manqué 2 points dans le match décisif). Le club n'en oublie pas pour autant les débutants, qui ont pu être intégrés dans les équipes 2 ou 3 de chaque catégorie. La taille du club permet ainsi à tous de jouer à son niveau et de se perfectionner ou de découvrir le basket dans de très bonnes conditions.

Du côté des équipes séniors, l'objectif du club est d'amener les équipes fanion au niveau pré-national ou National 3, et d'amener les équipes seniors 2 au niveau R1 ou R2 afin de préparer les jeunes à évoluer à un niveau supérieur. Il est aujourd'hui trop tôt dans la saison pour dire si le club va progresser ou pas dans cette direction.



L'objectif du club pour l'école de mini-basket, catégories U7 (babys), U9 (minipousses) et U11 (poussins-poussines), est de donner aux licenciés l'envie de confirmer leur choix du basket comme sport et les bases de technique individuelle correspondant à ces catégories, bases qui devront leur permettre d'aborder dans les meilleures conditions possibles les catégories jeunes. Les 205 mini-basketteurs de l'OTB bénéficient d'un bon encadrement, avec des entraîneurs brevet d'état qui s'investissent pour les faire progresser.

Le club aide également les écoles primaires et maternelles des trois communes à mettre en place des cycles basket dans le cadre de l'opération basket école de la FFBB. Trois classes (2 CE1 et 1 CE2)

ont inauguré le dispositif et vont s'initier au basket pendant les 7 semaines entre la Toussaint et Noël.

En ce qui concerne la communication du club, aussi bien interne qu'externe, elle s'appuie sur un nouveau site WEB entièrement repensé et relooké. Chaque entraîneur peut tenir à jour un journal de la saison relatant le parcours de son équipe, chaque parent peut déposer des photos sur les matchs de ses enfants, et de nombreuses autres fonctionnalités sont disponibles pour les adhérents. Près de 900 personnes reçoivent chaque semaine la newsletter du club.

Le club cherche également, pour accompagner son développement et améliorer son offre vis-à-vis de ses adhérents, à étoffer son réseau de partenaires. Une commission partenariat est à l'oeuvre pour proposer des espaces publicitaires (maillots, panneaux dans les gymnases, encarts calendrier, lien site web, visibilité lors des manifestations) ou collecter des lots pour le loto.

En plus des 800 matchs de la saison 2014-2015, le club organisera en 2015 des manifestations importantes : un loto le samedi 24 janvier, une soirée carnaval début avril, un vide grenier en mai, deux tournois (plaisance les 30-31 mai, Fonsorbes les 27-28 juin).

L'OTB sera heureux de vous accueillir à l'occasion d'une ou plusieurs de ces manifestations, et, si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Renseignements

Ovest Toulousain Basket
Plaisance, Fonsorbes, La Salvétat
Site web : www.ouest-toulousain-basket.fr
Mail : ouest.toulousain.basket@gmail.com

Handball



RENCONTRES. Samedi 15 novembre 2014, l'école de Handball, labellisée « Or » par la ligue de Handball en 2014, a organisé son premier plateau de la saison 2014/2015.

Ce sont 12 équipes de jeunes sportifs qui se sont rencontrées durant toute la matinée dans une ambiance conviviale. Les équipes de Pins-Justaret, Rieux-Volvestre, Beauzelle, Bruguères et La Salvetat Saint-Gilles ont été arbitrées par les jeunes arbitres (- 11 ans) de l'école d'arbitrage du club qui elle aussi est labellisée « Or ». Un grand merci à tous ces jeunes ainsi qu'aux trois entraîneurs, sans oublier leurs parents qui se sont bien occupés du « goûter » d'après match. C'était une première répétition avant l'organisation, le samedi 31 mai 2015, du deuxième tournoi de « la fête des Mères ». Le premier avait rassemblé l'an dernier, 150 enfants de 6 à 8 ans, tout au long d'une journée dédiée au Handball et au plaisir de jouer ensemble.

L'école de Handball accueillera les enfants, filles et garçons, nés en 2007, 2008 ou 2009 qui voudront faire des essais en vue de la saison 2015/2016 : les samedis matins du mois de juin 2015 au Gymnase de l'Apouticayre à la Salvetat Saint-Gilles.

Pascal BERGER, responsable de l'école de Handball du HCLS.



Renseignements

www.hcls31-handball.org

Club VTT Salvetain

Le club VTT SALVETAIN est affilié à la FFCT et comporte une vingtaine d'adhérents tous amoureux de la nature et du VTT. Le club n'est pas orienté compétition, mais plutôt rando, raid et sorties entre clubs.

Le club organise une fois par an et au mois d'avril la fameuse rando vers l'ouest, abordable pour tous en adaptant les distances ou l'allure à sa condition du moment et pour cela et pour le plaisir de tout le monde sont proposés plusieurs circuits 8 – 20 – 30 – 40 – 50 et 70 km.

Le fonctionnement du club est simple, nous avons un forum d'échange sur Yahoo groupes pour l'organisation des sorties le week-end et un blog : randoverslouest.over-blog.net



Renseignements

Monsieur DARRE Patrick 06 76 90 61 86

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association totalement apolitique, placée sous le Patronage des hautes autorités de l'Etat. Il est respectueux de toute idéologie, confession ou nationalité. Ses seules obligations sont d'entretenir les tombes de ceux qui, tombés pour la France, sont sans famille pour y veiller, de garder le Souvenir et de transmettre l'héritage aux jeunes générations.

Il est à votre disposition et souhaite vivement vous rencontrer pour vous expliquer sa mission, ce qu'il est, et à l'honneur de vous informer que par décision ministérielle, il est autorisé à parler

dans les écoles et en tout lieu de l'histoire de tous les conflits dans lesquels notre pays s'est trouvé engagé. Evidemment, en cette année de commémoration, nous évoquerons surtout ce qui s'est appelé LA GRANDE GUERRE, là où tant d'hommes, femmes et enfants de toutes nationalités, et aussi des animaux souvent oubliés : chiens, chevaux et pigeons, ont tout sacrifié, y compris leur vie pour que nous soyons ce que nous sommes.

Il y a tant de sujets à évoquer, à commenter ou à découvrir et à garder en mémoire.

Expression Libre Novembre 2014

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

Les membres du PS et du PRG élus au Conseil Municipal sont très inquiets des conséquences notamment financières des décisions prises par la majorité municipale « Bien Vivre à La Salvetat » et vous font partager leurs inquiétudes.

Lors du Conseil Municipal du 23 octobre dernier, **deux décisions prises vont coûter très cher à la commune :**

La première décision concerne **l'abandon de la station d'épuration intercommunale.**

Cette station, qui représente 4 années de travail en partenariat, se voulait **écologiquement responsable** en améliorant la qualité des rejets dans l'Aussonnelle comme le confirme le rapport du commissaire enquêteur et répondait ainsi aux normes européennes de la loi sur l'eau. **Son abandon va coûter environ 1 million d'euros** aux habitants de la commune en frais d'achat de terrain, d'études et de dédit aux entreprises.

Les riverains de la station actuelle **vont continuer à subir** encore pendant de nombreuses années les nuisances (odeurs et bruits) liées à l'exploitation **de cet équipement devenu obsolète.**

La rivière va continuer à être polluée et les amendes européennes risquent fort de nous être facturées.

Selon le maire, il y a un projet de reconversion du terrain de plus d'un hectare en aire d'accueil des gens du voyage. Au vu de sa dimension, la maîtrise de ce projet ne nous rassure pas.

La deuxième décision concerne **la fin de contrat de travail**, à 9 mois de sa retraite, du directeur Général des Services, ce qui va coûter entre **50 et 80 000 euros** aux Salvétains.

Les élus de « La Salvetat Ensemble » actuellement dans l'opposition, assistent, impuissants au gaspillage inconsidéré de nos impôts.

Pour avoir plus d'information, consultez notre site :
www.lasalvetat-ensemble.fr

Les élus de « La Salvetat Ensemble »

Groupe d'opposition CAP @VENIR

Ci-dessous le courrier adressé à M. le Préfet le lundi 03/11/2014. Celui-ci a le jour même solutionné l'omerta de BVS. Les mêmes qui se plaignaient que l'ancien maire ne leur prête pas de salle.

« M. le préfet, je me vois dans l'obligation de vous solliciter afin de faire respecter de l'article L 212127 du CGCT relatif au prêt d'un local favorisant le travail des élus minoritaires.

En effet, j'ai fait la demande auprès de M. le Maire de la Salvetat Saint Gilles le 23 juin, demande renouvelée en séance durant les conseils municipaux du 23 septembre et du 23 Octobre. À ce jour je ne dispose toujours pas d'un local, ce qui pénalise volontairement mon action d'élu d'opposition. M. le Préfet, afin de trouver une solution rapide - et non juridique - à cette absence manifeste d'esprit républicain, je demande votre bienveillance afin d'intercéder en ma faveur auprès de M. le Maire et ainsi, de faire respecter la loi. Dans l'attente d'une résolution rapide, veuillez recevoir, M. le Préfet, l'expression de mes meilleures salutations. »

VAL TOLOSA/ LA MÉNUDE

Notre commune bénéficie dès aujourd'hui des ventes des terrains de la Ménuède. Très prochainement notre ville touchera encore 136 000 €. Quel va être la destination de cette manne providentielle, et comment le groupe BVS compte-t-il articuler la difficile contradiction d'être hostile au projet tout en bénéficiant de la dot de l'ancien maire? Sur le plan purement comptable, ces fonds doivent être versés au **budget d'investissement**. Sur un plan plus pragmatique, cet argent va sans doute consolider les **énormes dépenses de fonctionnement** de la nouvelle équipe municipale.

Sur le plan politique, BVS en bon opposant, pourrait **reverser cet argent à l'association** « Gardarem la Ménuda » afin de soutenir leur combat.

Les Salvétains doivent se prononcer sur la destination de cet argent ! En accord avec le programme électoral de BVS, je vous encourage à formuler votre opinion auprès de M le Maire par courrier papier ou électronique : le sujet est trop important pour rester dans le vase clos de l'équipe municipale.

CENTRALE D'ÉPURATION

L'équipe majoritaire BVS nous fait vivre un drame social, écologique et financier. M le Maire a en effet stoppé le projet de la nouvelle centrale. Les raisons bien qu'obscures n'ont pu être expliquées correctement en conseil municipal. Elles peuvent néanmoins en être déduites : par incompétence (ce type de projet nécessite du savoir-faire), par obscurantisme (une potentielle obstruction à Val Tolosa/ la Ménuède) ou par copinage (une éventuelle gêne occasionnée à des élus par les futurs travaux).

Aujourd'hui M le Maire bloque un projet qui favoriserait la dépollution de l'Aussonnelle, qui effacerait un risque important d'accident de notre vieille centrale, qui aiderait les communes voisines mais surtout, qui solutionnerait un grave problème d'hygiène et de sécurité envers les Salvétains riverains. Eu égard à la gravité de la situation et constatant l'incapacité de M le Maire à **maintenir l'ordre public**, j'ai dû en alerter M le Préfet.

Emmanuelle BARRES & Jean-Louis CESSÉS avec Cap @venir
Tél 07.80.06.70.96; mail cap.avenir.la.salvetat@gmail.com

PRECISION

Pour répondre aux Salvétains qui s'interrogent sur l'absence de texte de la part de la majorité municipale, nous tenons à vous confirmer qu'il ne s'agit pas d'un manque d'inspiration, mais d'une réelle volonté d'appliquer la réglementation en vigueur, telle que définie par l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Cette disposition est donc dorénavant respectée par la nouvelle équipe municipale.

La parole aux Salvétains

Sur cette page la parole est aux Salvétains

Vous pouvez venir en mairie pour toute question
ou nous envoyer vos réflexions à l'adresse suivante :
parolesalvetains@lasalvetat31.com

Vos articles seront publiés sur cette page. Seuls les
articles signés seront pris en compte



Agenda

Janvier

Samedi 11

Repas des aînés

Espace Boris Vian
Organisé par le CCAS

Vendredi 16

Soirée Rock

Espace Boris Vian - à partir de 21h00

Samedi 17

Loto RCSP

Espace Boris Vian
Organisé par le Racing Club la Salvetat
Plaisance

Dimanche 18

Journée Portes Ouvertes

Espace Boris Vian - à partir de 14h30
Organisée par l'Atelier Jeune Théâtre

Vendredi 23

Soirée Country

Espace Boris Vian - à partir de 21h00
Organisée par la MJC

Samedi 24

Théâtre

Espace Boris Vian
Organisé par La Compagnie de l'Olive

Dimanche 25

Thé Dansant – Orchestre « Aldo Feliciano »

Espace Boris Vian - à partir de 14h30
Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 30

Loto

Ecole maternelle Marie Curie
Organisé par le Racing Club la Salvetat
Plaisance

Samedi 31

Braderie puériculture

Espace Boris Vian
Organisé par le centre social

Février

Samedi 7

Soirée dansante

« Il était une fois le Swing » avec 12 danseurs et danseuses de la troupe « King Louis Stompers ».

Soirée dansante animée par DJ Sébastien.

Espace Boris Vian - à partir de 19h30
Organisée par l'association Atout Cœur

Prix : 25 €

Réservations :

- Samedi 10 Janvier à partir de 11h : Espace Boris Vian
- Mardi 20 Janvier de 14h à 17h : Local Atout Cœur
- Mardi 27 Janvier de 14h à 17h : Local Atout Cœur
- Mardi 3 Février de 14h à 17h : Local Atout Cœur

Vendredi 13

Soirée Country

Espace Boris Vian - à partir de 21h00
Organisée par la MJC

Dimanche 15

Concentration cyclo interclub

Espace Boris Vian
Organisée par l'Association Cyclotourisme

Samedi 21

Spectacle « Mesdames A »

Présenté par la Compagnie Le Préau

Dimanche 22

Thé Dansant – Orchestre « Yvan Louis »

Espace Boris Vian - à partir de 14h30
Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 27

Soirée Rock

Espace Boris Vian - à partir de 21h00
Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Samedi 28

Nuit des Arts Martiaux

Espace Boris Vian – à partir de 19h00
Organisée par le Viet Vo Dao

Mars

Vendredi 6

Soirée Country

Espace Boris Vian - à partir de 21h
Organisée par la MJC

Samedi 14 au Mercredi 18

Exposition de dessin/peinture

Espace Boris Vian
Organisée par l'association Traits et Couleurs

Jeudi 19

Commémoration du 19 Mars 1962

Mairie

Samedi 28

Carnaval – Far West

1^{er} départ du collège : 14h00

2^{ème} départ du Centre de Loisirs : 15h00

Arrivée : aux abords de l'Espace Boris Vian

Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne : <http://www.lasalvetat31.com/agenda.htm>. Ce dernier est mis à jour régulièrement.